

7 octobre 2002, Québec

Ouverture du Forum national sur le déséquilibre fiscal

Il est des moments et des sujets, dans la vie d'un peuple, qui transcendent les intérêts partisans et corporatifs de chacun. Le débat sur le déséquilibre fiscal croissant entre le gouvernement fédéral et les provinces est un enjeu fondamental, car ce qui est au cœur de ce débat, c'est la capacité de notre État national de disposer des moyens pour faire les choix qui correspondent aux priorités et aux besoins légitimes des Québécoises et des Québécois. Ce qui est en cause, c'est d'abord et surtout l'avenir de nos programmes sociaux, en particulier les services de santé et d'éducation.

Les enjeux sont considérables :

La population vieillit et elle est en droit d'attendre des soins adaptés à ses besoins croissants. Dans le domaine de l'éducation, les standards ne cessent d'augmenter, ce qui nous impose un système de plus en plus performant et donc coûteux pour assurer l'avenir même de nos enfants. Par ailleurs et plus que jamais, nous voulons que le Québec soit le meilleur endroit pour élever une famille. Tous ces défis doivent être relevés en maintenant l'équilibre de nos finances publiques et en assurant une croissance économique solide. Ce que nous réussissons actuellement dans les deux cas.

En dépit des sacrifices et des efforts considérables qu'il a fallu déployer pour qu'il retrouve l'équilibre budgétaire et qu'il réinvestisse à nouveau en santé, en éducation et dans les services sociaux, l'État québécois ne dispose plus des moyens lui permettant de répondre aux besoins croissants de ces secteurs. L'essentiel de sa marge de manœuvre est consacré à la santé, à l'éducation et au soutien à la famille, alors que d'autres secteurs comme la culture, le logement social, les infrastructures ou l'environnement ont aussi des besoins pressants. Pendant ce temps, le gouvernement fédéral engrange des surplus budgétaires importants parce qu'il dispose de revenus qui dépassent largement ses besoins dans les secteurs qui relèvent de sa compétence. Les besoins sont au Québec, les moyens sont à Ottawa.

Cela ne peut plus durer. C'est aussi ce que pensent mes collègues des autres provinces canadiennes. C'est pour cela que le Québec et les provinces ont créé le Conseil des premiers ministres sur la sensibilisation à la santé pour inciter le gouvernement fédéral à contribuer davantage au financement des soins de santé et à faire sa juste part. L'État québécois doit disposer d'un niveau de revenus qui corresponde au niveau des besoins et des services qu'il offre à ses citoyennes et citoyens. Il doit pouvoir bénéficier d'une plus grande marge de manœuvre et récupérer une partie du champ fiscal occupé par le gouvernement central. C'est ce qu'a recommandé le rapport de la Commission sur le déséquilibre fiscal présidée par M. Yves Séguin. C'est ce qu'a demandé de façon unanime l'Assemblée nationale. Ce que je souhaite à ce forum, c'est de voir l'ensemble des partenaires socio-économiques ajouter leur voix à celle de tous les députés. Je rappelle ici le libellé de la motion : « Que l'Assemblée nationale, principalement en vue d'améliorer les services de santé, d'éducation et de soutien aux familles, demande au gouvernement fédéral de reconnaître et de corriger le déséquilibre fiscal constaté par le rapport Séguin en tenant compte des recommandations qui dessinent un cadre nouveau pour les relations financières et fiscales au sein de la fédération

canadienne, notamment afin que cessent ses interventions dans les champs de compétence des provinces. »

À l'issue de nos discussions, je vous inviterai à signer une déclaration qui reprend les termes de la motion adoptée par l'Assemblée nationale en juin dernier. Le Québec n'est jamais aussi fort que lorsqu'il parle d'une seule voix. Ce que les circonstances nous imposent, c'est de nous placer au-dessus de nos intérêts particuliers ou partisans, même s'ils sont parfaitement légitimes dans notre système. Je nous souhaite à tous de relever collectivement ce défi, parce qu'il y va de l'intérêt de l'ensemble des Québécois et des Québécoises. Le gouvernement central doit non seulement reconnaître que le déséquilibre fiscal existe, mais il doit le reconnaître, il doit s'engager à le corriger sans délai. Je vous souhaite de bonnes délibérations.